

FORÊT •NATURE



Tiré à part du Forêt.Nature n° 158, p. 10-11

UN DÉBUT D'ANNÉE 2021 MARQUÉ PAR CINQ ATTAQUES DE LOUP SUR PROIES DOMESTIQUES

Violaine Fichet, Alain Licoppe, Vinciane Schockert (DEMNA-SPW ARNE)


 RÉSEAU
LOUP
LYNX

Un début d'année 2021 marqué par cinq attaques de loup sur proies domestiques

Violaine Fichet | Alain Licoppe | Vinciane Schockert

Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (SPW ARNE)



Écouvillons prélevés par le Réseau Loup sur une proie domestique afin d'identifier génétiquement la salive du prédateur.

Rendeux, Hotton, Libin, Malmédy, Wanze. Ces cinq communes ont un point commun en ce début d'année : toutes ont connu une attaque de loup sur plusieurs moutons.

75 jours en quelques chiffres

Sur les 61 cas divers et variés (observations, traces, excréments, proies...) parvenus au Réseau Loup depuis le 1^{er} janvier 2021 :

- 18 concernent la zone occupée par Akéla et sa femelle.
- 10 sont toujours en cours d'analyse.
- 8 n'excluent pas le loup. Ils concernent des observations crédibles, mais malheureusement non documentées de photographies de qualité.
- 6 ont révélé avec certitude la présence du loup grâce à l'ADN de la salive prélevée sur des proies domestiques et sauvages. Selon les analyses génétiques déjà réalisées, les attaques de Rendeux, Hotton et Malmédy sont attribuables à la lignée germano-polonaise. Celles de Wanze et Ochamps sont le fait de la lignée italo-alpine. Les recherches se poursuivent pour identifier leurs sexe et meute d'origine.

Un « héritage » des meutes françaises et allemandes

Nous savons que la Wallonie est depuis quelques années une terre d'accueil potentielle pour les jeunes

individus issus de meutes situées en France ou en Allemagne. Une partie de ces loups quittent leur clan familial à l'âge de 1 an et demi environ pour se fixer dans un nouveau territoire, parfois éloigné de plusieurs centaines de kilomètres de celui de la meute d'origine. Il est dès lors logique de rencontrer en ce début d'année des loups nés au printemps 2020 dans les pays voisins. Durant leur dispersion, ils peuvent parcourir en moyenne 30 km par jour et traverser des milieux très variés, parfois anthropisés. C'est généralement au cours de cette phase que des observations de loups sont possibles y compris en tant que victimes du trafic routier, et que des attaques sur proies domestiques surviennent ponctuellement, loin de toute zone de présence permanente de loup.

Les recherches scientifiques sur le contenu de fèces de loup indiquent en effet que les individus dispersants, par nature solitaire, peuvent manifester un plus grand intérêt pour les proies de petites taille ou faciles à prélever, comme les rongeurs ou les animaux domestiques. Les loups regroupés en meute se tourneraient davantage vers des proies sauvages, dont

la chasse serait particulièrement énergivore pour un individu isolé. Ce constat n'est pas étonnant, vu le caractère opportuniste reconnu de l'espèce.

Le plan loup prévoit de décourager le prédateur de s'attaquer aux proies domestiques en lui compliquant la tâche via la mise en place de protections autour des troupeaux. Mais ce principe est malheureusement difficile à appliquer pour un loup en dispersion, dont le parcours est par définition imprévisible. Si des attaques devaient se répéter dans une zone, des mesures de protection et d'effarouchement temporaires (principalement des filets mobiles électrifiés prêtés par le SPW) seraient mises en place dans les élevages proches. En cas d'installation d'un loup, des mesures supplémentaires seraient prises pour prévenir de nouveaux dégâts, après la définition d'une nouvelle zone de présence permanente (ZPP).

Si un tel mouvement de loups subadultes à cette époque de l'année est relativement prévisible, les zones de passage ou d'installation ne le sont nullement. En l'absence de nouvelles attaques depuis plus d'un mois, il est possible que ces loups aient poursuivi

leur route. Mais leur identité génétique étant connue, les futures analyses permettront peut-être de les retrouver et de retracer, en partie, leur parcours. À notre connaissance, seul un couple est établi actuellement en Wallonie dans les Hautes Fagnes. Les autres loups sont actuellement considérés comme étant de passage en Wallonie, ce qui n'exclut pas l'installation de nouveaux individus à court ou moyen termes. ■

Pour toute information sur le loup, merci de contacter le Réseau Loup : reseauloup.be ou 081 626 420.

Crédits photos. DEMNA.

Violaine Fichet

Alain Licoppe

Vinciane Schockert

violaine.fichet@spw.wallonie.be

Département de l'Étude du milieu naturel
et agricole (SPW ARNE)

Avenue Maréchal Juin 23 | B-5030 Gembloux

Protection d'un pâturage ovins par la pose de filets mobiles électrifiés.



Attaque sur mouton typée loup.



RÉSEAU
LOUP-LYNX